République Algérienne Démocratique et Populaire

Intervention de S.E.M. Abdelkader BENSALAH, Président du Conseil de la Nation, Chef de la Délégation algérienne au segment de haut niveau de la 22ème Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations –Unies sur les Changements Climatiques (COP22)

Marrakech (Maroc), 15- 16 novembre 2016

Votre Majesté le Roi Mohammed VI, Roi du Maroc,

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Monsieur le Président de la 22ème Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques,

Monsieur le Secrétaire Général des Nations -Unies,

Madame la Secrétaire Exécutive de la Convention cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un plaisir et un privilège de vous exprimer au nom de Son Excellence Monsieur le Président de la République Abdelaziz BOUTEFLIKA, et au nom du peuple algérien, les vœux sincères de succès pour ce rendez-vous planétaire qui se tient dans cette belle et accueillante ville de Marrakech sur cette terre maghrébine généreuse et hospitalière.

Monsieur le Président de la République Abdelaziz BOUTEFLIKA m'a également chargé de vous exprimer, à vous personnellement, Majesté, ses sentiments renouvelés d'amitié et de fraternité ainsi que ses chaleureuses félicitations pour la bonne organisation, sous votre haute bienveillance, de cet événement planétaire.

Majesté,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Il y a à peine une année, nous avons adopté à Paris un Accord ambitieux après un effort laborieux, un engagement responsable et une détermination résolue mais non sans une intime conviction que l'adoption de l'Accord ne pourrait être une fin en soi. Aujourd'hui, nous célébrons son entrée en vigueur avec l'espoir de voir les engagements pris hier honorés désormais avec la même détermination et le même sens de responsabilité, pour pouvoir faire face aux aléas des changements climatiques qui menacent notre planète et l'humanité entière.

Nous avons aussi affirmé à Paris que nous n'avions pas le droit à l'échec. Ce même esprit doit présider aujourd'hui à nos travaux pour que nous soyons à la hauteur des défis auxquels fait face notre planète. Nous devons nous atteler à mettre en œuvre l'Accord de manière efficace et juste, dans le respect des principes consacrés dans la Convention-Cadre afin de mieux appréhender l'avenir à court et à moyen termes, et de satisfaire les aspirations légitimes de nos peuples à un avenir meilleur dans un cadre de vie libéré des hypothèques climatiques.

Aussi, une attention particulière doit être accordée à l'adaptation aux impacts de ce phénomène, à la mobilisation des moyens de mise en œuvre ainsi qu'à la participation des Parties dans le cadre d'une action collective et efficace, selon leurs capacités respectives et leurs responsabilités historiques, avec la contribution de tous les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux.

Majesté,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

L'Algérie, qui soutient le caractère universel et inclusif de l'Accord, réitère son appel à l'adoption d'une approche devant permettre à toutes les Parties, qu'elles aient ratifié l'Accord ou pas encore, de participer à la prise des décisions fixant les modalités de sa mise en œuvre.

L'Algérie, qui subit, comme de nombreux autres pays, les impacts du réchauffement terrestre, s'est engagée dans le processus de lutte contre ce phénomène depuis son entame jusqu'à l'adoption de la Convention-Cadre dont ses principes représentent la référence de toutes nos actions présentes et futures.

L'intérêt et l'importance qu'accorde mon pays à la question environnementale se sont illustrés cette année par l'inclusion dans sa Constitution, amendée en février dernier, de dispositions impératives sur la protection de l'Environnement.

L'Algérie, qui a participé activement à l'élaboration et aux négociations de l'Accord de Paris en assurant, au nom des pays en développement, la co-présidence du groupe ad-hoc de la plateforme de Durban (ADP) qui a mené ces négociations, a procédé à la signature de l'Accord à New York, en avril, puis à sa ratification en octobre 2016.

L'Algérie a été parmi les premiers pays à soumettre, en septembre 2015, sa Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN), qui vise à réduire entre 7% et 22% de ses émissions des Gaz à effet de serre, à l'horizon 2030, conditionnée à l'obtention du soutien international. Un programme ambitieux pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique a été adopté. Il vise à produire 27% de l'énergie électrique de sources d'énergies renouvelables et à réaliser une puissance d'environ 22000 MW à l'horizon 2030.

Il s'agit d'une contribution ambitieuse compte tenu de la situation financière de l'Algérie en raison de la baisse drastique des recettes générées par les exportations des hydrocarbures.

Mes derniers mots seront pour vous dire que si notre détermination, à tous, était au rendez-vous, l'an dernier à Paris, faisons en sorte aujourd'hui que notre action le soit également pour la mise en œuvre de l'Accord. A cet égard, soyez assurés de l'entière disponibilité de l'Algérie à poursuivre le travail avec toutes les Parties pour la consolidation des acquis et de son engagement à ne ménager aucun effort pour aller vers des actions encore plus prometteuses pour la sauvegarde de notre planète.

Je vous remercie pour votre aimable attention.